



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-334-1

Version PDF

Autre référence : 2010-334

Ottawa, le 15 juin 2010

Avis de demandes reçues

Plusieurs collectivités

Corrections aux articles 5 et 36

À la suite de l'avis de consultation de radiodiffusion 2010-334, le Conseil effectue les corrections suivantes à l'article 36 (le changement est en caractère gras) :

	Nom et coordonnées de la titulaire	Numéro de demande Indicatif et localité	Endroit où la demande peut être examinée	Code de non-conformité présumée
36.	Peace River Broadcasting Corporation Ltd. 9807-100 th Avenue High Level AB T0H 1Z0 Télécopieur : 780-624-5424 Courriel : chrisblack@ylcountry.com	2010-0419-2 *CKKX-FM Peace River et ses émetteurs CJHP-FM High Prairie CKKF-FM Fairview CKKX-FM-1 Manning CFFC-FM Fox Creek	Adresse de la titulaire 5404-40 th Street C.P. 1869 High Prairie AB 10209-109 th Street C.P. 730 Fairview AB 413, rue Main Box 125 Manning AB 102 Kaybob Drive C.P. 149 Fox Creek AB	F : 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009

		CFKX-FM High Level	Adresse de la titulaire	
--	--	---------------------------	-------------------------	--

Le Conseil corrige également la version française de l'avis, plus précisément l'article 5, afin qu'il se lise comme suit :

5.	Radio Haute Mauricie inc. 529, rue St-Louis C.P. 850 La Tuque QC G9X 3P6 Télécopieur : 819-676-8000 Courriel : radio.cflm@lino.com	2010-0208-9 *CFLM La Tuque	À l'adresse de la titulaire	C : 2009
----	--	-----------------------------------	-----------------------------	----------

Secrétaire général